

PROPOS RECUEILLIS PAR DABA DIANFA TRAORE ET BABOUNA DIAGANA

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION :

***"Je demande aux femmes d'occuper la place
que leur réserve le Président de la République"***



A l'instar de la Communauté Internationale, notre pays a célébré, hier à Nouakchott et à l'intérieur du pays, la Journée Mondiale de la Population sous le thème " Egalité en matière du genre ". Dans ce cadre, plusieurs activités marquant cette manifestation ont été entreprises. Ces activités traitent particulièrement du long chemin parcouru par la femme pour affirmer son rôle incontournable d'agent de développement. En Mauritanie, des efforts louables ont été accomplis en matière de promotion féminine. Ceux-ci sont en parfaite symbiose avec notre comportement et nos valeurs sociales.

Dans ce contexte, Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah, secrétaire d'Etat à la Condition féminine a accordé une interview à Horizons dans laquelle elle a fait un aperçu sur les efforts consentis par l'Etat en faveur des femmes, notamment la volonté du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, de les aider à se positionner par rapport à l'œuvre de construction nationale. Le thème de cette journée reflète entre autres l'esprit de " l'appel historique du Président de la République lors de son discours de Néma en 1986 ", a rappelé la secrétaire d'Etat à la Condition féminine

HORIZONS : La Communauté Internationale a choisi cette année le thème de " l' Egalité en matière du genre ", à l'occasion de la Journée Mondiale de la Population.

Quelle importance revêt ce

Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah : Ce thème cadre parfaitement avec la volonté politique constamment réaffirmée par le président de la République.

Ce qui s'est traduit par :

L'appel historique du Président de la République à l'issue de son discours de Néma en 1986.

La création en 1992 d'un Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, chargé de la promotion du genre.

Les différents appels du président de la République pour l'implication effective des femmes au processus de développement, en particulier le discours d'Akjoujt (28 avril 2005).

HORIZONS *Pouvez-vous, Madame la Secrétaire d'Etat, nous dresser un bilan des principales réalisations accomplies par votre Département en la matière?*

Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah : Depuis la création du Département, on peut notamment citer les réalisations suivantes:

- La réalisation et la mise en œuvre de plusieurs politiques sectorielles:

- La Stratégie Nationale de Promotion Féminine révisée en 2004 ;

- La politique de la famille en 1998 et dont la réactualisation est en cours ;

- La politique de développement de la petite enfance en cours d'adoption ;

- Le Cadre Stratégique National en matière de Genre 2005.

- Campagnes de sensibilisation en matière de changement de comportement et de mentalités (obésité, pratiques néfastes etc.).

- La réalisation d'un programme d'alphabétisation au profit de 10.000 femmes dans 8 wilayas (Assaba, Gorgol, Guidimagha, Trarza, les deux hodhs, Tagant, NKTT).

- AGR et Micro-crédit:

- Financement de 99 microréalisations dans les wilayas du Brakna, Inchiri, Hodh Chargui, Guidimagha, Assaba, Inchiri.

- Accès au micro-crédit:

- GFEC au sein de 18 moughaatas dans les wilayas du Gorgol, Brakna, Hodh EL Gharbi, Guidimagha, Nouadhibou, Trarza et Nouakchott. Ces structures ont

micro-crédits au profit de 86 609 femmes pour un montant de 223 960 560 ouguiyas.

- En matière de droit:

Adoption d'un Code de Statut Personnel en 2001 et sa vulgarisation par les services techniques de mon département, en vue de faire connaître aux femmes leurs droits et leurs obligations; ce qui a relativement amélioré le traitement des litiges familiaux.

Ratification des conventions des Nations Unies relatives aux Droits de l'Enfant (1991), et à l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (2000).

- En matière de nutrition:

Mise en œuvre d'un Projet de Nutrition qui prend en charge les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 0 à 3 ans. Le projet a permis de faire bénéficier 7637 femmes et 41 907 enfants de ses activités. En particulier, il a réalisé les actions suivantes:

- La mise en place de 117 Centres de Nutrition Communautaire (CNC);

- La formation de 234 Agents de Nutrition Communautaire en nutrition et en Information, Education et Communication (IEC) dans les différentes wilayas.

- La mise en place de 114 Activités génératrices de revenus (AGR) dans les 5 wilayas couvertes par le projet. La réalisation de plusieurs formations en gestion, identification, planification, suivi

et évaluation des projets au profit des bénéficiaires des AGR.

- En matière de scolarisation des filles.

Dans ce domaine, le département a entrepris les actions suivantes:

- Organisation, chaque année, de cérémonies de remise des prix aux filles lauréates sous le haut patronage de la 1ère dame du pays;

- Organisation de 16 campagnes de communication en faveur de l'éducation des filles;

- Formation d'un réseau de 66 animatrices locales sur la scolarisation des filles et encadrement de 22 associations de Mères-éducatrices (Hodh Chargui, Brakna, Assaba, Gorgol et Guidimagma);

- Formation d'un réseau de 202 filles relais pour développer un programme de communication.

- En matière de formation technique et professionnelle:

Le Département dispose de 4 Centres de Formation pour la Promotion Féminine: Teyragh-Zeina, Dar Naim, El Mina et Teyarett qui ont formé jusqu'à 3100 femmes dans plusieurs filières (couture, informatique, broderie, pâtisserie, tannage, électricité, coiffure et esthétique).

On peut noter également la formation en matière de gestion des entreprises, " Gérer mieux son entreprise" (GERME) au profit de 700 femmes et 504 femmes formées en techniques de transfor-

mation de poisson.

La création de 17 structures de micro-crédit (Nissa Banque, Coopec, GFEC) au sein de 18 moughataas dans les wilayas du Gorgol, Brakna, Hodh EL Gharbi, Guidimagma, Nouadhibou, Trarza et Nouakchott. Ces structures ont permis le financement de 2419 micro-crédits au profit de 86 609 femmes pour un montant de 223 960 560 ouguiyas.

Le département dispose également d'un Centre de Formation pour la Petite Enfance (CFPE) qui a formé 86 monitrices du préscolaire, 176 animatrices de garderies communautaires, 120 ont eu une formation alternée

HORIZONS : *Quel rôle peut jouer la société civile dans l'amélioration des conditions des femmes dans notre pays?*

Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah : La société civile peut jouer un grand rôle dans la sensibilisation en vue du changement de comportements des femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Elle a un rôle de sensibilisation, d'encadrement et d'amélioration des capacités des femmes.

HORIZONS: *Madame la Secrétaire d'Etat, quels conseils adressez-vous à la Femme Mauritanienne, à la veille de cet important événement?*

Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah : Parmi les conseils, je demande aux femmes de s'affirmer, de se libérer des contraintes sociales et de participer pleinement et efficacement au développement du pays. Pour cela elles doivent être prêtes:

- pour combattre l'analphabétisme

- demander leurs droits et reconnaître leurs obligations

- acquérir le savoir

- accéder aux formations techniques et professionnelles

- Concilier leurs obligations de travail et leurs obligations familiales

- Occuper désormais la place qui leur est réservée par le Président de la République.

HORIZONS : *En plus du FNUAP, quels sont vos autres partenaires dans le domaine des questions de genre?*

Madame Zeinebou Mint Mohamed Ould Nahah : Le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (SECF) est appuyé par l'ensemble des partenaires au développement du pays, en particulier les agences du Système des Nations Unies sur les questions de l'égalité en matière de Genre, de promotion des Droits de la Femme, l'Enfant et de développement des activités économiques. ■